

UE 1.3 : Législation, éthique, déontologie

J.Soustre

- Les valeurs en éthique (3/6)

Année scolaire 2018 2019

Non-malfaisance

Définition

« Le principe de non-malfaisance affirme l'obligation de ne pas infliger de mal à autrui. Dans l'éthique médicale, il a toujours été associé à la maxime « primum non nocere » : « d'abord ne pas nuire ».

« Personne ne devrait infliger le mal ou faire de tort »

Les principes de l'éthique biomédicale, Beauchamp et Childress p166

Quelques exemples

(p173)

1) Ne cause ni douleur, ni souffrance

M. V et le cancer de la face

2) N'offense personne

Respect de la liberté d'opinion et d'expression

3) ne prive pas autrui des biens de la vie

Obstination déraisonnable

Quelques difficultés

- ***Principe de précaution : ne pas agir***
cf. question du « sadisme soignant »
- ***Problème de la notion d' « utilité » des traitements***
Aléa thérapeutique, « miracles » médicaux
Science médicale vs pratique médicale